



Enquête sociale demande par la jaf mais un des parents vivant à l'étranger comment faire?

Par **Lililililili**, le **29/10/2023** à **16:49**

Bonjour j'ai obtenu provisoirement l'autorité parentale exclusive et droit de visite médiatisé pour le père! On est pas encore divorcé! Suite à ce jugement une enquête sociale a été demandé par la jaf! Mais je réside à l'étranger comment cela va t'il se passer svp? c'est urgent merci

Par **Zénas Nomikos**, le **29/10/2023** à **17:31**

Bonsoir,

dans quel pays résidez-vous?

Selon le pays où vous êtes il peut exister des conventions internationales bilatérales ou autres.

Par ailleurs et à titre d'exemple, il existe l'espace Schengen pour l'Europe.

Par **Marck.ESP**, le **29/10/2023** à **20:42**

Bonsoir

[quote]

J'ai obtenu provisoirement l'autorité parentale exclusive et droit de visite médiatisé pour le père!

[/quote]

Si vous êtes à l'étranger, comment ces visites médiatisées sont-elles organisées ?